

Projet d'agglomération Coude du Rhône: les habitants de Martigny, Martigny-Combe et Fully appelés à participer

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE Elaboré en parallèle du plan directeur intercommunal, le projet d'agglomération du Coude du Rhône, regroupant les communes de Martigny, Martigny-Combe et Fully, fait l'objet d'une information publique. Des projets de mobilité pourraient être largement subventionnés par le canton et la Confédération.

PAR OLIVIER RAUSIS  26.02.2021, 17:00

Lecture: 4min

PREMIUM



Le chef de projet Romain Fournier présente le projet d'agglomération Coude du Rhône, qui concerne les communes de Martigny, Martigny-Combe et Fully. Sacha Bittel

Au Coude du Rhône, deux outils de planification à moyen et long terme à une échelle régionale sont en cours d'élaboration. Il s'agit du Plan Directeur intercommunal (PDi), qui regroupe 18 communes et qui fait figure de projet pilote en Valais, et du Projet d'Agglomération de 4e génération (PA4), qui concerne les communes de Martigny, Martigny-Combe et Fully. Ces deux outils devraient notamment permettre de développer des projets de mobilité ou d'urbanisation dans la région, avec l'appui financier du Valais et de Berne.

Spécialiste mobilité et chef de projet auprès de l'Antenne Région Valais romand à Martigny, Romain Fournier nous en dévoile les points forts.

Romain Fournier, le projet d'agglomération Coude du Rhône fait l'objet, dès ce vendredi, d'une information publique. Est-ce qu'on peut s'attendre à des mesures concrètes dans le terrain?

La consultation populaire, qui se déroule sur internet jusqu'à fin mars, est très importante pour ce projet. Tout un chacun est invité à donner son avis. Des séances publiques devraient également être agendées courant mai et juin. Dans cette optique, le PA4 comprend une trentaine de mesures concrètes au niveau de la mobilité et une vingtaine dans les domaines de l'urbanisation et de l'environnement.

Pouvez-vous en citer quelques-unes?

Plusieurs sont en lien avec la refonte des abords des gares ferroviaires dans le périmètre de l'agglomération. A Martigny, par exemple, il est prévu en priorité de réaménager entièrement la gare routière pour huit quais bus avec une zone d'attente de qualité, 150 places de stationnement vélo couvertes et des aménagements facilitant le transbordement entre les bus et les trains. Dans le domaine de la mobilité douce, l'axe reliant Fully et Charrat devrait être notablement amélioré, surtout pour les vélos, avec la création d'une piste cyclable, et pour les piétons. Les premières réalisations sont prévues dès 2024.

Quels sont les principaux objectifs du PDi et du PA4?

Ils doivent permettre d'assurer la cohérence entre une vision stratégique et la mise en œuvre des activités qui ont des effets sur l'organisation du territoire. Les deux projets traitent de l'urbanisation, de la mobilité et du paysage.

Sont-ils directement liés?

Oui. Nous avons un comité de pilotage composé des 18 communes et présidé par le préfet du District de Martigny, Bernard Monnet. Des services cantonaux et des bureaux privés sont associés, alors que la conduite opérationnelle de deux dossiers est assurée par l'Antenne Région Valais romand. La priorité est accordée au PA4, qui doit être déposé auprès de la Confédération pour le 15 septembre. En ce qui concerne le PDi, son horizon de planification est d'environ quinze ans et nous avons pour objectif de le valider auprès des communes d'ici l'automne.

Pour les communes concernées, quel est l'intérêt du PA4?

Au-delà des importantes plus-values en termes de planification territoriale, il y a clairement un enjeu financier. En cas de validation par les instances cantonales et fédérales, il permettra d'obtenir un cofinancement, entre 30 et 50%, pour les infrastructures de mobilité.

Il est encore trop tôt pour évoquer l'enveloppe financière espérée, mais cela se chiffrera en millions de francs.



Spécialiste mobilité et chef de projet auprès de l'Antenne Région Valais romand, Romain Fournier présente la nouvelle identité visuelle de l'agglomération Coude du Rhône. Dès ce vendredi, la population est invitée à donner son avis. © Sacha Bittel

Pourquoi la première tentative de PA de Martigny avait-elle échoué?

Le PA3 déposé par Martigny, qui faisait figure de ville isolée, n'avait pas été évalué par la Confédération, car il ne répondait pas à certaines exigences formelles. Pour le PA4, le périmètre a été élargi aux communes voisines.

D'autres projets d'agglomérations ont été amorcés en Valais. Des réalisations ont-elles déjà vu le jour?

Il y a trois projets existants, Agglo Valais Central, Chablais Agglo et Agglo Brig-Visp-Naters. Celle du Coude du Rhône sera une première pour la région de Martigny. Dans le terrain, des réseaux de bus d'agglomération ont été mis en place dans le Chablais et le Valais central, un franchissement de mobilité douce sur la Lienne a par exemple été réalisé entre Uvrier et Saint-Léonard, et des emplacements pour le stationnement des vélos ont vu le jour à Sierre, Sion et dans le Chablais.

CONSULTATION POPULAIRE

La population de la région est invitée à donner son avis sur le projet de l'agglomération Coude du Rhône. Toutes les infos sur le site agglo-coude-rhone.ch

eshmédias Groupe ESH Médias : Le Nouvelliste – Arcinfo – La Côte – OhBox – La Clé – Jobeo – OhPass – Winterpass – ID Loisirs
© 2021 Le Nouvelliste - created by iomedia